



## DEBAT MOBILE AU MARCHÉ DE CRIEL-SUR-MER 22 JUILLET 2015 - CE QUE LA COMMISSION A ENTENDU

### Introduction

C'est au marché de Criel-sur-mer que s'est tenu le treizième débat mobile du débat public, le 22 juillet. Une soixantaine de personnes y ont participé et 21 contributions écrites ont été enregistrées. La question de l'impact paysager du projet a été au cœur des expressions sur un territoire marqué par la présence de plusieurs éoliennes terrestres.

### Un impact paysager jugé très important

L'impact du projet de parc éolien sur le paysage est un motif fréquemment invoqué par les opposants au projet : « *On met de la ferraille dans notre champ de vision.* » L'adjectif « *monstrueux* » revient à plusieurs reprises pour qualifier l'insertion des éoliennes dans le paysage. Une personne estime que le projet nuirait à « *l'idée d'horizon* » et à « *l'apaisement au bord de mer* ». Faisant référence aux éoliennes terrestres déjà en fonctionnement autour de Criel, un autre indique qu'« *on ne peut plus se tourner sans voir d'éolienne* ».

S'il est dénoncé en tant que tel, l'impact paysager du projet l'est aussi en raison de ses conséquences supposées sur le tourisme et l'immobilier. Un passant estime ainsi que si le projet se réalisait, Criel deviendrait « *une station encore plus fantôme* ». Un autre déclare : « *Je viens d'acheter une maison qui perd ipso facto 50 %, vous me remboursez ?* »

Au regard des conséquences paysagères de l'implantation d'éoliennes, une personne souligne la nécessité de développer les hydroliennes.

Enfin, une personne demande : « *Est-ce que le fait d'installer des éoliennes ne va pas à l'encontre de la démarche de classement des côtes d'Albâtre ?* »

## Une énergie dont l'essor est associé à la recherche de profits

La pertinence de l'éolien est mise en doute par certains du fait de son coût et dans sa capacité à constituer une alternative aux autres modes de production d'électricité : « *Les Allemands ne veulent plus du nucléaire mais viennent acheter leur courant chez nous et polluent avec leurs centrales à charbon.* » Dans ce contexte, son développement est selon eux guidé par la recherche de profit des acteurs privés au détriment des contribuables et des riverains : « *Il n'est pas normal que le contribuable soit mis à contribution pour financer cela.* » Les motivations essentiellement financières des projets éoliens et leur opacité sont ainsi plusieurs fois dénoncées : « *L'expression "à partir d'un certain prix, tout le monde écoute" est si bien servie par l'éolien...* »

## Des craintes quant à l'impact sonore et environnemental du projet

Dans ce territoire marqué par les éoliennes terrestres, plusieurs prises de position font état de craintes quant aux nuisances sonores voire aux risques sanitaires (surdité) dont le projet pourrait être à l'origine. Une personne souligne ainsi que l'absence de reliefs pourrait faciliter la propagation des sons du parc vers la côte. L'impact du projet sur la faune marine et par conséquent sur les pêcheurs est également mentionné.

## Le caractère « propre » de l'énergie éolienne, principal motif de soutien au projet

Le principal motif de soutien au projet invoqué par ses partisans réside dans le caractère « propre » de l'énergie éolienne opposée en cela au nucléaire : « *Plutôt favorable par rapport au nucléaire. Energie à utiliser, il y a du vent souvent et pas de déchets.* »

Ces personnes relativisent l'impact paysager du projet : « *Les publicités que l'on voit en ville sont plus gênantes que les éoliennes* » ; « *Cela ne salit pas plus le paysage que d'autres installations comme les lignes à haute tension.* »

En revanche, elles admettent que le projet peut avoir un impact sur la pêche : « *C'est très compliqué. On a besoin de remplacer les centrales nucléaires [...] Mais je comprends les inquiétudes des pêcheurs. Je comprends les deux côtés. Il faut trouver une solution.* » ; « *Je pense que c'est une bonne façon d'obtenir de l'électricité mais j'imagine que les pêcheurs pensent d'une autre façon.* »